



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 5 AVRIL 2022

Présents : Mme Sylvestre – MM. Pézière - Senecal -Traon

Assiste : M. Podan-Mavounzy (Comité)

Excusé : M. N'Diaye

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2021/2022)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION :

ART. 10.2 du RS du DVOF Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

ART 11 LES OBLIGATIONS DU RS DU DVOF

PRESLES USL

Sont concernés : PRESLES USL Seniors D3 Poule B

Suite au forfait général de votre équipe U18, votre équipe Seniors D3 Poule A est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division inférieure la saison à venir 2022-2023. Cependant vous avez la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de votre groupe sous réserve de l'accord de chacune d'elle

FRETTOISE ES

Courriel du 03/04/2022

Après vérification de la situation administrative des équipes Seniors ne répondant pas aux obligations, la COC a appliqué le strict règlement de l'article 11.1 du RS du DVOF

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 23/11/2021

OL MONTIGNY

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 23/11/2021, la Commission décide :

* 7 mois de matches à huis clos du terrain de Montigny U16 D3 Poule B à dater du 29 novembre 2021 (article 40-6 du RS du DVOF)

* 2 Délégués du DVOF à la charge de l'OL MONTIGNY



Matches concernés à domicile :

- 10/04/2022 : OL MONTIGNY / ASSOA 3
- 08/05/2022 : OL MONTIGNY / CSM EAUBONNE
- 29/05/2022 : OL MONTIGNY / FC VILLIERS LE BEL

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 16/11/2021

US PERSAN 03

La COC vous informe que tous les matchs à domicile de votre équipe Seniors D1 devront se jouer à huis clos jusqu'au dimanche 10/04/2022 (6 mois de matchs à huis clos) : voir l'article 40.6 du RS du DVOF pour l'organisation des matchs à huis clos.

Match concerné à domicile :

- 10/04/2022 : US PERSAN 03 / OL MONTIGNY

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 01/02/2022

FC HERBLAY

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 01/02/2022, la Commission décide :

- 4 mois de matchs à huis clos du terrain du FC Herblay U18 D Poule B à dater du 7 février 2022 (article 40-6 du RS du DVOF)

Matches concernés à domicile :

- 10/04/2022 : FC HERBLAY 1 / OL MONTIGNY 1
- 29/05/2022 : FC HERBLAY 1 / FC ECOUEN 1

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 22/03/2022

GONESSE RC

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 22/03/2022, la Commission décide :

- Gonesse RC : - 1 point
- Match n°23467771 du 06/02/2022 GONESSE RC 2 / PRESLES USL 1: Seniors D3 Poule B



PUISEUX LOUVRES FC

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 29/03/2022, la Commission décide :

- Match n°23468303 du 06/02/2022 AS VEXIN 2 / PUISEUX LOUVRES 2 Seniors D4 Poule A
- AS VEXIN 4buts 3pts
- PUISEUX LOUVRES 0but -1pt
-

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 29/03/2022

JS PONTOISIENNE

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 29/03/2022, la Commission décide :

- 2 matches à huis clos pour l'équipe U14 D4 Poule C de la JS PONTOISIENNE (article 40-6 du RS du DVOF) avec un délégué officiel à la charge de la JS Pontoisienne

Matches concernés à domicile :

- 14/05/2022 :JS PONTOISIENNE / ENT. BOUFFEMONT 3
- 04/06/2022 JS PONTOISIENNE / BEAUCHAMP AS

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

RETOUR COMMISSION CDPME du 28/02/2022

ENT. BEAUMONT MOURS VIARMES 1 – PERSAN US 03 2

À la suite du PV de la Commission CDPME du 28/02/2022 concernant le match U16 D3 Poule D n°23491556 ENT. BEAUMONT MOURS VIARMES / PERSAN US 03 02, la Commission décide :

- Match aller à jouer le 17/04/2022 à 13H
 - 1 arbitre officiel à la charge de l'ENT. BEAUMONT MOURS VIARMES 1
 - Match se jouera à huis clos sur les installations de l'ENT. VIARMES BEAUMONT MOURS 1
 - Pas d'autre match ce jour-là sur les installations
 - Art. 40.6 du RS du DVOF

Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

- Match retour à jouer le 29/05/2022 à 13H
 - Match se jouera à huis clos sur les installations de Persan (Stade G.Deschamps)
 - Pas d'autre rencontre ce jour-là sur les installations
 - 1 arbitre officiel à la charge de Persan
 - Art. 40.6 du RS du DVOF

Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.



ART 11 LES OBLIGATIONS DU RS DU DVOF

FRETTOISE ES

Sont concernés : FRETTOISE ES Seniors D3 Poule B

Suite au non-engagement d'une 2ème équipe Seniors et suite au forfait général de votre équipe U18, votre équipe Seniors D3 Poule A est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division inférieure la saison à venir 2022-2023. Cependant vous avez la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de votre groupe sous réserve de l'accord de chacune d'elle.

Les équipes déclassées et mises hors compétitions peuvent encore disputer les matches avec un arbitre officiel en suivant le calendrier, et ceux-ci seront considérés comme matches amicaux.

COURRIER CLUBS

SAINT PRIX ES

Courriel du 01/04/2022

La COC vous demande de fournir les attestations de résultats du contrôle COVID pour prendre en compte éventuellement la demande du report du match

ERMONT ACF

Courriel du 04/04/2022

La COC ne peut prendre en compte votre demande. Manque l'accord écrit de votre adversaire

DEUIL ENGHIEU FC

Courriel du 04/04/2022

Remboursement des frais d'arbitrage pour non-présentation de l'équipe du FC Franconville 2 (U18 D3 Poule A)

Débiter la somme de 46€ au club de Franconville. Re créditer la somme de 46€ au compte du club fu FC Deuil Enghien

ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT

Courriel du 29/03/2022

U16 D2 Poule B

EMMB 1 / SARCELLES AAS 3

La Commission ne peut répondre favorablement, manque accord écrit de votre adversaire

OSNY FC

Courriel du 05/04/2022

La Commission ne peut répondre favorablement, manque accord écrit de votre adversaire

FRANCE ALGERIE FOOT

Courriel du 05/04/2022

La Commission ne peut répondre favorablement, manque accord écrit de votre adversaire

DATES – TERRAINS – HEURES

ARGENTEUIL RC

Courriel du 01/04/2022

Seniors D2 Poule A

Match n23467034 du 10/04/2022

ARGENTEUIL RC 2 / GARGES FCM 2

Nouvel horaire : 13H30

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

ERMONT AS

Courriel du 05/04/2022

Seniors D3 Poule A

Match n°23467669 du 10/04/2022

ERMONT AS 2 / CHAMPAGNE SFC 2

Nouvel horaire : 15H

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires



DATES – TERRAINS – HEURES (FOOTCLUBS)

MAGNY EN VEXIN

Courriel du 03/04/2022

Critérium + 45 ans Poule C

Match n°23469891 du 10/04/2022

MAGNY VEXIN FC 15 / ENT. OSNY BOISSY 16

Nouvelle date : 22/05/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

BRUYERES BERNES USM

Courriel du 04/04/2022

Anciens D3 Poule A

Match n°23470606

BRUYERES BERNES USM 11 / E. BEAUMONT MOURS PERSAN 12

Nouvelle date : 11/05/2022

Nouvel horaire : 20H30

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

ARGENTEUIL RC

Courriel du 31/03/2022

Seniors Féminines D1

Match n°23734609 du 01/05/2022

ARGENTEUIL RC 1 / GARGES FCM 1

Nouvelle date : 30/04/2022

Nouvel horaire : 16H

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

MARLY LA VILLE ES

Courriel du 31/03/2022

Seniors Féminines D1

Match n°23734707 du 22/05/2022

MARLY LA VILLE ES 1 / GARGES FCM 1

Nouvelle date : 21/05/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

MARLY LA VILLE ES

Courriel du 31/03/2022

Seniors D2 Poule A

Match n°23467065 du 29/05/2022

MARLY LA VILLE ES 2 / GARGES FCM 2

Nouvelle date : 17/04/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

ARGENTEUIL FC

Courriel du 04/04/2022

U16 D2 Poule A

Match n°23491009

ARGENTEUIL FC 2 / EN GROSLAY EZANVILLE 1

Nouvelle date : 22/05/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

**HERBLAY SUR SEINE FC**

Courriel du 04/04/2022

U16 D1

Match n°23490613 du 08/05/2022

ARGENTEUIL FC 1 / HERBLAY SUR SEINE FC 1

Nouvelle date : 22/05/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

SOISY ANDILLY MARGENCY FC

Courriel du 05/04/2022

Seniors D3 Poule B

Match n°23467801 du 10/04/2022

PRESLES USL 1 / SOISY ANDILLY MARGENCY FC 2

nouvelle date : 22/05/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

MATCHES A JOUER**10/04/2022****U16 D3 Poule A**

Match n°23491264

ARGENTEUIL RC 3 / HERBLAY FC 2**16/04/2022****U14 D3 Poule A**

Match n°23497693

FOSES FU 1 / ERAGNY FC 2**U14 D4 Poule A**

Match n°23885205

FOSES FU 2 / SARCELLES AAS 5**U14 D3 poule B**

Match n°23497758

EMMB 1 / SAINT LEU 95 FC 2**U14 D4 poule C**

Match n°23885936

BEAUCHAMP AS 1 / ENT. ECOUEN BOUFFEMONT 3**17/04/2022****Critérium + 55 ans Poule A**

Match n°23486302

PECQ US 25 / ENT. MMB 26**U16 D1**

Match n°23490554

ARGENTEUIL FC 1 / FRANCONVILLE FC 1**Anciens D1**

Match n°23470178

BEZONS USO 11 / NEUVILLE SUR OISE AS 1



Seniors D3 poule C

Match n°23467930

FOSES FU 1 / VEXIN AS 1

Vétérans +45 ans Poule C

Match n°23469889

VEXIN AS 15 / EMMB 15

Seniors D2 Poule B

Match n°23467223

SAINT PRIX ES 1 / FRANCONVILLE FC 2

Anciens D3 Poule A

Match n°23470602

BEAUCHAMP AS 12 / SAINT PRIX ES 12

25/04/2022

Challenge Edmond Raulet

Match n°24173705

VALLEE DE SAUSSERON ES / MUNICIPAUX GONESSE FC

22/05/2022

Vétérans +45 ans Poule A

Match n°23469650

GONESSE RC 15 / COSMO TAVERNY 15

Anciens D3 Poule C

Match n°23470888

GONESSE RC 12 / AUVERS ENNERY FC 11

U18 D2 Poule A

Match n°23489255

GONESSE RC 1 / MENU COURT AS 1

CDM D2 Poule B

Match n°23736970

GONESSE RC 6 / JOUY LE MOUTIER FC 6

Vétérans + 45 ans Poule B

Match n°23469758

NEUVILLE SUR OISE 15 / CORMEILLAIS ACS 15

Anciens D4 Poule B

Match n°23471124

ASSOA 11 / GARGES FCM 12

1er APPEL DE FEUILLE DE MATCH

MONTIGNY OL

Anciens D4 Poule B

Match n°23471126 du 03/04/2022

MONTIGNY OL 12 / FC PUISEUX LOUVRES 13



1er FORFAIT SANS AMENDE

BOUFFEMONT ACF

Anciens D3 Poule B

Match n°23470732 du 03/04/2022

MENUCOURT AS 12 / BOUFFEMONT ACF 12

BOUFFEMONT ACF 12	-1pt	0but
MENUCOURT AS 12	3pts	5buts

1er FORFAIT AVEC AMENDE

ARNOUVILLE FAS

U14 D3 Poule C

Match n°23497871 du 02/04/2022

ARGENTEUIL FC 2 / ARNOUVILLE FAS 2

ARNOUVILLE FAS 2	Amende 24€
-------------------------	-------------------

ARNOUVILLE FAS 2	-1pt	0but
ARGENTEUIL FC 2	3pts	5buts

FRANCONVILLE FC

U18 D3 Poule A

Match n°23786707 du 03/04/2022

DEUIL ENGHIEU FC 1 / FRANCONVILLE FC 2

FRANCONVILLE FC 2	Amende 24€
--------------------------	-------------------

FRANCONVILLE FC 2	-1pt	0but
DEUIL ENGHIEU FC 1	3pts	5buts

JOUY LE MOUTIER FC

U18 D3 Poule B

Match n°23786801 du 03/04/2022

EZANVILLE ECOUEN US 1 / JOUY LE MOUTIER FC 1

JOUY LE MOUTIER FC 1	Amende 24€
-----------------------------	-------------------

JOUY LE MOUTIER FC 1	-1pt	0but
EZANVILLE ECOUEN US 1	3pts	5buts

SOISY ANDILLY MARGENCY FC

Vétérans + 45 ans Poule D

Match n°23470017 du 03/04/2022

FRANCONVILLE FC 15 / SOISY ANDILLY MARGENCY FC 15

SOISY ANDILLY MARGENCY FC 15	Amende 31€
-------------------------------------	-------------------



2ème FORFAIT SANS AMENDE

ERMONT ACF

U16 D3 Poule B

Match n°23491388 du 03/04/2022

ERMONT ACF 1 / SAINT PRIX ES 2

SAINT PRIX ES 2	-1pt	0but
ERMONT ACF 1	3pts	5buts

2ème FORFAIT AVEC AMENDE

ERMONT AS

Seniors D4 Poule C

Match n°23468598 du 03/04/2022

ERMONT AS 3 / NEUVILLE AS 1

ERMONT AS 3 Amende 27.50€

ERMONT AS 3	-1pt	0but
NEUVILLE AS 1	3pts	5buts

ECLAIR DE PUISEUX

Seniors D4 Poule A

Match n°23468334 du 03/04/2022

BRUYERES BERNES USM 1 / ECLAIR DE PUISEUX AS 1

ECLAIR DE PUISEUX AS 1 Amende 27.50€

ECLAIR DE PUISEUX AS 1	-1pt	0but
BRUYERES BERNES USM 1	3pts	5buts

BEZONS USO

Anciens D3 Poule A

Match n°23470596 du 03/04/2022

CERGY PONTOISE FC 12 / BEZONS USO 12

BEZONS USO 12 Amende 37.50€

BEZONS USO 12	-1pt	0but
CERGY PONTOISE FC 12	3pts	5buts



3ème FORFAIT AVEC AMENDE

PRESLES USL 1

U18 D3 Poule B

Match n°23786798 du 03/04/2022

PRESLES USL 1 / ARGENTEUIL FC 1

PRESLES USL Amende 33.50€

PRESLES USL 15	-1pt	0but
ARGENTEUIL FC 1	3pts	5buts

ENT. BOISSY OSNY 5

CDM Poule B

Match n°23736962 du 03/04/2022

ENT. BOISSY OSNY 5 / GONESSE RC 6

ENT. BOISSY OSNY 5 Amende 41.50€

ENT. BOISSY OSNY 5	-1pt	0but
GONESSE RC 6	3pts	5buts

FORFAIT GENERAL

PRESLES USL 1

U18 D3 Poule B

Amende : 57€

ENT. BOISSY OSNY 5

CDM D2 Poule B

Amende : 72€

ROISSY EN FRANCE US 2

U16 D3 Poule C

Amende : 57€

Secrétaire de Séance

Mr SENECAL

Président de Séance

Mme SYLVESTRE